

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

N° d'article 33684001

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Solvant industriel

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Skin Irrit. 2 H315

STOT SE 3 H336

Asp. Tox. 1 H304

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

##### **Pictogrammes de danger**



##### **Mention d'avertissement**

Danger

##### **Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H315

Provoque une irritation cutanée.

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P331 Ne PAS faire vomir.  
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane;  
 Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques; Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

**Composants dangereux****Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane**

No. EINECS 921-024-6  
 Numéro d'enregistrement 01-2119475514-35-XXXX  
 Concentration  $\geq$  50 %  
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
 Flam. Liq. 2 H225  
 Skin Irrit. 2 H315  
 STOT SE 3 H336  
 Asp. Tox. 1 H304  
 Aquatic Chronic 2 H411

**Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques**

No. EINECS 927-510-4  
 Numéro d'enregistrement 01-2119475514-35-XXXX  
 Concentration  $\geq$  50 %  
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
 Flam. Liq. 2 H225  
 Skin Irrit. 2 H315  
 STOT SE 3 H336  
 Asp. Tox. 1 H304  
 Aquatic Chronic 2 H411

**Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

No. CAS 64742-49-0

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

No. EINECS	931-254-9
Numéro d'enregistrement	01-2119484651-34-XXXX
Concentration	>= 25 < 50 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Flam. Liq. 2 H225
	Skin Irrit. 2 H315
	STOT SE 3 H336
	Asp. Tox. 1 H304
	Aquatic Chronic 2 H411

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

#### **Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit.

#### **En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

#### **En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

#### **En cas d'ingestion**

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Administrer du charbon médicinal.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Engourdissement, Perte de connaissance, Nausées, Vomissements, troubles de système nerveux central, Narcose, détresse respiratoire

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

#### **Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

#### **Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxyde de carbone (CO); La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Autres données**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écartez personnes sans défense.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection: voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter la formation d'aérosol. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conservé les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Conservé le récipient bien fermé. Protéger du rayonnement direct du soleil.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane**

Valeur type

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Ouvrier

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition dermale  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 773 mg/kg  
 Source Fiche de données de sécurité fournisseur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Ouvrier  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition par inhalation  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 2035 mg/m<sup>3</sup>  
 Source Fiche de données de sécurité fournisseur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Consommateur  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition dermale  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 699 mg/kg  
 Source Fiche de données de sécurité fournisseur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Consommateur  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition par inhalation  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 608 mg/m<sup>3</sup>  
 Source Fiche de données de sécurité fournisseur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Consommateur  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition orale  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 699 mg/kg  
 Source Fiche de données de sécurité fournisseur

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Ouvrier  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition dermale  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 300 mg/kg/d  
 Source Fiche de données de sécurité fournisseur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Ouvrier  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition par inhalation  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 2085 mg/m<sup>3</sup>  
 Source Fiche de données de sécurité fournisseur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

Groupe de réf. Consommateur  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition dermale  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 149 mg/kg/d  
 Source Fiche de données de sécurité fournisseur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Consommateur  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition par inhalation  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 477 mg/m<sup>3</sup>  
 Source Fiche de données de sécurité fournisseur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Consommateur  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition orale  
 Concentration 149 mg/kg/d

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Ouvrier  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition dermale  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 13964 mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Ouvrier  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition par inhalation  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 5306 mg/m<sup>3</sup>

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Consommateur  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition dermale  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 1377 mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Consommateur  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition par inhalation  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 1137 mg/m<sup>3</sup>

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)  
 Groupe de réf. Consommateur  
 Durée d'exposition Long terme  
 Voie d'exposition orale  
 mode d'effet Effet systémique  
 Concentration 1301 mg/kg/d

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Anti-gaz de la classe A1.

### Protection des mains

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.35 mm

Non adapté: gants en caoutchouc

Non adapté: gants en PVC

Non adaptés: gants en cuir

Non adapté: gants épais

### Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat** liquide  
**Couleur** incolore  
**Odeur** légèrement perceptible

#### La limite de l'odeur

Remarque N'est disponible

#### valeur pH

Remarque N'est disponible

#### Point de congélation

Remarque N'est disponible

#### point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 48 à 105 °C

#### Point d'éclair

Valeur < 0 °C  
 méthode DIN 51755

#### Taux d'évaporation

Remarque N'est disponible

#### limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure 0.6 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure 7.4 %(V)

#### Pression de vapeur

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

Valeur	190		hPa
température	20	°C	

**Densité de vapeur**

Remarque N'est disponible

**Densité**

Valeur	0.688		g/cm <sup>3</sup>
température	20	°C	
méthode	ASTM D 1298		

**Hydrosolubilité**

Remarque pratiquement insoluble

**coefficient de partage: n-octanol/eau****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

log Pow &gt; 3

**température d'auto-inflammabilité**

Valeur &gt; 200 °C

**Temps d'écoulement**

Remarque N'est disponible

**9.2. Autres informations****Autres données**

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

**10.2. Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur. Flammes. Etincelles

**10.5. Matières incompatibles**

Explosif, Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

vapeurs / gaz inflammables

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Espèces	rat		
DL50	>	5000	mg/kg
méthode	OCDE 401		

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces rat



Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

DL50	>	5840	mg/kg
méthode		OCDE 401	
Source		Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces		rat	
DL50	>	5000	mg/kg
méthode		OCDE 401	

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Espèces		rat	
DL50	>	2000	mg/kg
méthode		OCDE 402	

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces		rat	
DL50	>	2920	mg/kg
méthode		OCDE 402	
Source		Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces		rat	
CL 50	>	3000	mg/kg
méthode		OCDE 402	

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Espèces		rat	
CL 50	>	20	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme		Vapeurs	
méthode		OCDE 403	

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces		rat	
CL 50	>	23.3	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme		Vapeurs	
méthode		OCDE 403	
Source		Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces		rat	
CL 50	>	20	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme		Vapeurs	
méthode		OCDE 403	

**Corrosion/irritation cutanée****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque le produit est irritant pour les muqueuses.

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque faiblard irritante (oeil)

**sensibilisation**

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

**Sensibilisation (Composants)****Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

évaluation non sensibilisant

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation non sensibilisant

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

évaluation non sensibilisant

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Une exposition chronique provoque des troubles des organe respiratoires.

**M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

Remarque Une exposition chronique peut provoquer des troubles de peau grâve.

**Mutagénicité (Composants)****Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Source Analogie

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Source Analogie

**Expériences issues de la pratique**

Le produit a un effet anesthésiant.

**Autres données**

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

CL 50 &lt; 10 mg/l

**Toxicité pour les poissons (Composants)****Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)

CL 50 11.4 mg/l

Durée d'exposition 96 h

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)

CL 50 13.4 mg/l

Durée d'exposition 96 h

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces Oryzias latipes

CL 50 1 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Source Analogie

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Espèces Daphnia magna

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

NOEC	0.17		mg/l
Durée d'exposition	21	d	

**Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Espèces	Daphnia magna		
LOEC	0.32		
Durée d'exposition	21	d	

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	Daphnia magna		
NOEC	0.17		mg/l
Durée d'exposition	21	d	
Source	Analogie		

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces	Daphnia magna		
CL 50	3.87		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	Analogie		

**Toxicité pour les algues****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

CI50	<	100	mg/l
------	---	-----	------

**Toxicité pour les algues (Composants)****Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	30		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
NOEC	10		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
Source	Analogie		

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	10	à	30
Durée d'exposition	72	h	mg/l
Source	Analogie		

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
ErC50	55		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
Source	Analogie		

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

NOEC	30		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

**Toxicité pour les bactéries****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

CE50	10		mg/l
------	----	--	------

**12.2. Persistance et dégradabilité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Biodégradabilité (Composants)**

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

**Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Valeur	81	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

Valeur	98	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
Source	Analogie	

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

Valeur	98	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
Source	Analogie	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****coefficient de partage: n-octanol/eau****M-Plast Reinigungs-Benzin 5203**

log Pow &gt; 3

**12.4. Mobilité dans le sol****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

**Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

**Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme le produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203




Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	3295	3295	3295
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640D		
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)      WGK 3

Remarque      Classification according to Annex 4 VwVwS

#### **prescriptions nationales de la Suisse**

Classe suisse de la toxicité      4  
OFSPT-No.      G-4860

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **mentions de danger H-de la rubrique 3**

H225      Liquide et vapeurs très inflammables.  
H304      Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315      Provoque une irritation cutanée.  
H336      Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
H411      Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom commercial: M-Plast Reinigungs-Benzin 5203

Numéro de la matière: 336840

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 07.10.19

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.